

Les Rencontres thématiques de France Médiation

MEDIATION SOCIALE EN MILIEU SCOLAIRE

JUIN 2010



📍 : 71, rue de Paris, 59000 LILLE

✉ : infos@francemediation.fr

☎ : 01.55.03.00.85

🌐 : www.francemediation.fr

Rencontre thématique : la médiation en milieu scolaire



L'éducation à la citoyenneté, réponse durable au décrochage scolaire et à la prévention de la violence ?

→ La médiation école - famille comme enjeu d'inclusion sociale

→ La médiation sociale au sein des établissements scolaires : une médiation citoyenne pour prévenir les violences



Synthèse de l'intervention d'Eric Debarbieux

(Docteur en philosophie, Professeur en sciences de l'éducation et Président de l'Observatoire international des violences scolaires)

La réflexion sur le phénomène de la violence en milieu scolaire, dont on ne peut nier l'importance qu'il a pris ces dernières années, souffre d'abord d'être polluée par la surmédiatisation dont il est l'objet, alors que les actes d'intrusions violentes dans les établissements, si spectaculaires aux journaux télévisés, représentent moins de 5% des faits de violences.

Sans minimiser leur gravité, ces actes semblent bien cacher la forêt d'un nombre croissant de comportements qui doivent nous interpeller en ce qu'ils révèlent des évolutions de notre société, lesquelles nous paraissent terrifiantes parce qu'incompréhensibles, pour ne pas dire impensables.

Qu'en est-il, donc, des 95% qu'on ne filme pas ? Tous les actes de violence à l'école ont-ils le même caractère, les mêmes causes ? Le lien entre violence et décrochage scolaire est-il aussi « naturel » qu'on pourrait le penser ?

Cette rencontre, qui représente pour la médiation sociale le début d'une démarche, avait deux objectifs : cerner la réalité du phénomène et recenser les pratiques intéressantes afin de dégager des pistes de travail et de réflexion.

Organisée en deux temps, la rencontre a d'abord été l'occasion pour Eric Debarbieux, *Docteur en philosophie, Pr en sciences de l'éducation à l'Université Victor Segalen, Bordeaux*, de placer le débat dans le cadre des études menées par l'Observatoire International des Violences Scolaires, puis d'entendre les témoignages des acteurs de la médiation sociale impliqués dans des expériences de médiation en milieu scolaire.

Le travail de l'Observatoire international des violences scolaires, depuis 1993, est nourri d'enquêtes sur les conduites délinquantes auto-reportées, c'est-à-dire que le jeune enquêté est appelé à définir les pratiques violentes causées ou subies, sur l'absentéisme et le décrochage scolaire. A ce jour, 42000 jeunes ont été interrogés.

Présente dans 52 pays, cette approche internationale permet une distanciation face à la question française et à la particularité de son institution scolaire.

A l'issue de cette journée, trois idées principales se dégagent des échanges :

1. Une évolution importante de la nature des faits de violence : les raisons qui expliquent ces faits ont changé radicalement au tournant des années 90, elles sont autant internes qu'externes.
2. Un cercle vicieux : le désinvestissement de l'école par les familles, le renfermement de l'école sur elle-même, qui voit son environnement comme un risque.
3. La nécessité urgente d'une médiation école / quartier. L'école doit s'ouvrir et la communauté se réappropriier l'institution comme bien collectif.





Elèves médiateurs du collège Victor Hugo

Contexte

Au vu du contexte lié au déménagement du collège sur un site provisoire à la rentrée scolaire 2003, il est apparu opportun d'initier, selon une démarche participative avec l'ensemble des acteurs de l'établissement et les partenaires associés, un nouveau dispositif de prévention des violences et des conflits entre pairs : la formation d'élèves médiateurs.

Ce projet résulte d'une coopération étroite entre

- le collège
- la Ville d'Issy-les-Moulineaux
- le CLAVIM

sur la conception d'une action éducative, susceptible de répondre à la violence, l'absentéisme scolaire, les attroupements à proximité du collège provisoire et des bousculades dans les transports publics.

Dispositif

25 collégiens de la 6ème à la 3ème pratiquent des médiations dans la cour du collège pendant les récréations. Avant d'intervenir sur le terrain, ces jeunes suivent une formation à l'écoute active, à la résolution des conflits et aux techniques de médiation (4 demi-journées). Ils sont par la suite accompagnés d'adultes référents (membres de la communauté éducative, animateurs de rue, médiateurs des espaces urbains, bibliothécaires) avec lesquels ils peuvent échanger sur leurs expériences en ateliers d'analyse des pratiques et en entretiens individuels.

Les parents sont naturellement associés à cette expérimentation et adhèrent à cette éducation à la responsabilité, à l'éthique relationnelle et à la solidarité.

Indicateurs d'évaluation et de résultats

Action renouvelée chaque année depuis 7 ans.

Lors des examens de subvention et des cérémonies de lancement comme de clôture des élèves médiateurs, chacun peut se rendre compte des résultats obtenus en qualité d'expression des élèves, de l'acquisition de compétences de médiation et de la régulation des conflits entre pairs.

Il existe désormais dans le nouveau collège un bureau consacré à cette activité de médiation.

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- nombre d'élèves médiateurs volontaires (au début puis à la fin de l'année)

- nombre de médiations réalisées par élève médiateur

- bilan des ateliers d'analyse des pratiques et des entretiens individuels

Indicateurs dans la vie de l'établissement ou à ses abords :

- le climat social dans le collège

- les comportements des jeunes dans les transports publics, les espaces verts, les espaces urbains

- les relations avec les médiateurs des espaces urbains, les animateurs de rue.

L'évaluation est réalisée par le comité de pilotage (Principale du collège, Directrice Prévention Sécurité de la Ville, Directeur du CLAVIM). Le Conseil d'administration participe également à l'évaluation de ce dispositif.

Chaque année a permis de renforcer la densité et la pertinence de ce dispositif. Toutefois, des aménagements seront initiés pour l'année scolaire 2010/2011 :

- adaptation de la dynamique de la médiation en fonction des moments de l'année scolaire

- développement de la médiation dans le bureau dédié à cette activité

- renforcement du partenariat avec la Mairie d'Issy-les-Moulineaux et le CLAVIM par le biais des animateurs de rue

- développement des ateliers des analyses mis en oeuvre par un tiers impartial à l'institution scolaire, à la Ville et au CLAVIM.

Chiffres clés

Action renouvelée chaque année depuis 7 ans

25 collégiens de la 6ème à la 3ème

1/3 systématiquement volontaires pour poursuivre l'année suivante

8 adultes référents



1/ Jusqu'au début des années 90, la violence à l'école est le fait d'individus qui s'en prennent à un autre (exemple, le racket), c'est une relation duelle, certes très traumatisante et aux effets dévastateurs (la plupart des enfants suicidaires ont subi ce type de sévices), mais c'est une violence « connue ».

Vers 97 – 99, apparaissent deux types de comportements radicalement différents, ne serait-ce que par leur ampleur : une violence d'exclusion, opérée par un groupe sur un individu, et une violence à l'encontre des adultes.

Dans le premier cas, le groupe fonctionne comme marqueur identitaire (je suis quelqu'un, je fais partie de la bande des forts), d'autant qu'il permet plus. Dans l'anonymat du groupe, on se permet plus que ce qu'on aurait osé seul. L'objectif étant de rejeter un individu différent : le bon élève, « l'intrus » du quartier d'à côté. La violence en bande devient de plus en plus forte, exprimant des rapports de « haine de proximité ». C'est un groupe qui « tient » l'école et harcèle des victimes en forte solitude.

Parallèlement, cette violence devient également anti-institutionnelle. Après avoir « caillassé » le véhicule des pompiers, il est possible de s'en prendre à l'enseignant. Entre 2001 et 2007, les agressions envers les professeurs augmentent de 7% par an, celles contre les CPE et proviseurs de 25%. C'est donc une violence « qui fait sens contre l'école »(ED).

De fait, l'absentéisme et le décrochage scolaire sont très liés à ce climat. Ainsi, 24% des élèves absents le sont parce qu'ils sont victimes de violences, par harcèlement notamment, et qu'ils présentent 4 fois plus de risques de suicides que les autres élèves. L'image convenue de l'absentéiste décrocheur parce que délinquant violent est à revoir.

Pour autant, l'idée d'une montée générale de la violence scolaire n'est pas soutenue par les spécialistes, en revanche, celle d'une montée très inégalitaire est certaine. Les rackets augmentent de 12% en ZUS, contre 1% en zone favorisée, où la violence prend le plus souvent la forme de harcèlement par internet.



Médiation par les pairs

Contexte

Depuis plusieurs années, les agents municipaux et le corps enseignant constataient une montée progressive de l'incivilité, voire de la violence, dans les établissements scolaires du 1^{er} degré d'Angoulême.

Les difficultés se rencontraient aussi avec certains parents dont l'agressivité tendait à croître. Il apparaissait clairement que les actes posés par les élèves et certains parents impactaient le travail des enseignants et du personnel de la ville d'Angoulême travaillant sur le temps périscolaire. A la demande du service Vie Scolaire et Jeunesse de la ville d'Angoulême, OMEGA a effectué une analyse spatio-temporelle dans l'école George Sand, école située dans le quartier de Bel-Air. Plusieurs constats ont pu être relevés déclenchant, dans le cadre du Projet de Réussite Éducative, l'expérimentation d'un dispositif de médiation scolaire par « les pairs ».

Objectifs

Le dispositif de médiation scolaire s'articule autour des objectifs suivants :

- faciliter le développement de la citoyenneté et des compétences sociales
- Prévenir toute forme d'incivilité et de violence
- Promouvoir les pratiques de médiation : écoute, entraide et gestion des conflits par la communication et la coopération.

In fine cette expérimentation devra appartenir intégralement à l'établissement et devenir autonome.

Dispositif

16 élèves formés aux différentes techniques de régulation comprenant 8 élèves opérationnels et 8 élèves en cours d'apprentissage. Chaque élève formé est tuteur d'un élève en cours d'apprentissage assurant en parallèle une montée en compétence des plus jeunes et un transfert plus efficient du savoir au savoir-faire.

Indicateurs d'évaluation

Le nombre de signalements du service Vie Scolaire auprès des parents,

Le cahier de remarques sur le temps de restauration,

Les rapports d'observation des personnels sur le temps de récréation, le temps de restauration, le temps d'enseignement,

L'analyse des interviews de l'ensemble des protagonistes formés et œuvrant au sein du dispositif.

indicateurs de résultats

- Une majorité d'enfants a modifié son comportement dans un sens favorable, a intégré et mis en œuvre les démarches de médiation dans la sphère scolaire, la sphère publique (aires de jeux, conflits dans les quartiers), la sphère familiale.
- Disparition des signalements faits par le service Vie Scolaire auprès des parents, des attroupements autour de bagarres dans la cour d'école. Sentiment de mieux-vivre au sein de l'école de la part des élèves, du personnel municipal et des enseignants.

Chiffres clés

En 3 années (autonomie du dispositif) :

32 élèves ont été formés au processus de médiation.

58 médiations réalisées par « Ten médiation » sur l'année écoulée.

13 240 € : Budget annuel de l'opération



2/ L'Education Nationale a bien évidemment travaillé cette question, mais sans se départir de ses vieux réflexes : la recherche de bouc-émissaires, la violence ne pouvant naître que hors les murs de l'école républicaine. C'est ainsi que pour l'institution, la certitude de l'intrusion des contre-valeurs de la « cité » croise fort à propos les images du journal télévisé, alors que les violences d'intrusion représentent moins de 5% des faits.

L'institution ne dispose par ailleurs que de peu de données, les outils d'évaluation ayant régulièrement changé ces dernières années, les comparaisons sont malaisées. Ce sont donc des travaux externes (comme ceux de l'OIVS) qui sont utilisables.

On observe qu'une grande partie des causes sont internes à l'école elle-même :

- **L'instabilité des équipes éducatives** en est la première, ce qui est avéré par des études dans plusieurs pays : de jeunes enseignants, impréparés, nommés dans les secteurs les plus difficiles, et qui ne s'y installent pas, alors que le besoin de stabilité y est crucial.
- **La régulation des équipes.** Y compris quand elles sont stables, les équipes ont tendance à suivre la pente facile de « construction culturelles simplistes pour appréhender un phénomène complexe »(ED). Autrement dit, il n'y a pas forcément de réflexion organisée et de stratégie des équipes éducatives par rapport aux problématiques. Ce sera par exemple la stigmatisation de certaines populations. C'est le cas de cet établissement hors ZEP dont les élèves issus d'une ZUS cumulent 85% des sanctions
- **La qualité des équipes.** Presque systématiquement, les difficultés entre adultes ne sont pas gérées et même masquées par une réputation d'établissement difficile.

La « solution » trouvée est alors dans une « sur-inflation punitive ». Que penser de cette solution si les élèves exclus se retrouvent devant la porte de l'établissement à dealer ? Cette situation est aggravée par une sous-représentation des familles dans les établissements. Lesquelles familles, confrontées aux seuls messages répressifs, ne peuvent alors voir l'école que refermée sur elle-même.

3/ L'urgente nécessité d'une médiation.

Les études montrent que la violence scolaire est fortement liée à la notion de bien collectif. Dans les favellas, il y a des écoles sans violence. Il se trouve que les parents y sont fortement impliqués dans le fonctionnement de l'établissement, car l'école est considérée comme un bien commun. L'école appartient à la communauté, elle fait partie du capital social du quartier. Dans les bidonvilles, 75% des enfants interrogés disent que leur quartier est « génial », car il leur appartient.

Dans les quartiers périphériques de nos villes, le repli communautaire, la perte de liens avec les institutions, toujours situées « ailleurs » a fortement affaibli ce mouvement d'appropriation, aussi l'idée d'une (re)médiation s'impose-t-elle. Sous quelles formes ? Les différentes expériences présentées au cours de ces rencontres donnent un aperçu des possibilités, tout en soulevant des questions qui sont autant de pistes de travail.





Médiation par les pairs

Contexte

Bordeaux ville de 227 000 habitants répartis en 13 quartiers dont 7 émergent au titre de la politique de la ville comme quartiers prioritaires. Le conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance rayonne sur toute la ville mais développe nombre d'actions au sein des secteurs « sensibles ». A partir des besoins du terrain sont croisés les entrées territoriales et thématiques pour construire, avec les acteurs de terrain, des réponses singulières et pertinentes: du diagnostic partagé à l'action partagée.

C'est ainsi que depuis 2002, face à la montée des incivilités, des violences verbales et physiques, au sein de certaines écoles élémentaires, ont été développées différentes expériences de prévention, et notamment celle de la médiation par les pairs.

Objectifs

L'objectif général de la démarche est, bien entendu, d'endiguer et de prévenir les comportements violents qui ne manquent pas de se manifester au sein des écoles élémentaires : insultes, brimades, coups, conflits d'usages,....

A travers la formation d'élèves médiateurs et la mise en place d'un véritable processus de médiation, il est question également de responsabilisation de futurs citoyens face à des situations problématiques.

Le projet permet enfin de redéfinir la place des adultes dans la gestion des conflits, leur posture, et de questionner de façon collective et transversale la notion d'autorité.

Dispositif

Après avoir été formé par l'opérateur, les élèves médiateurs tentent, en binôme, de développer un processus en 3 temps :

1. ils reçoivent le demandeur (plaignant) qui vient exposer ses difficultés,
2. ils reçoivent le demandé (mis en cause) qui donne sa version de la situation,
3. ils organisent une rencontre entre les 2 parties afin que les protagonistes trouvent une solution pour régler leur différend.

Indicateurs d'évaluation et de résultats

Nombre d'élèves candidats pour être médiateurs,
Nombre de médiateurs « recrutés »,
Nombre de médiations sollicitées,
Nombre de médiations menées jusqu'au terme du processus,
Nombre de conflits annuels référencés,

Chiffres clés

4 écoles élémentaires impliquées
actuellement
54 médiateurs formés en 2009/2010
4 coordinateurs adultes
30 médiations en moyenne par école
à l'année



Les expériences

La médiation par les pairs :

Le dispositif mis en place par le CLAVIM à Issy Les Moulineaux, les actions de formation d'OMEGA à Angoulême et le dispositif de la ville de Bordeaux.

La médiation est apparue comme un outil logique dans la philosophie de la politique jeunesse de la ville : considérer les jeunes comme des acteurs à part entière en instaurant des modalités de coopérations face aux conflits. Former les élèves à la médiation dans une logique d'imprégnation progressive, associer les associations de parents et repérer les personnes ressources dans l'environnement des établissements ont été les axes d'action visant à promouvoir une éthique de participation du mieux-vivre ensemble.

Si ce principe de médiation par les pairs introduit des pratiques pédagogiques intéressantes, il ne dispense pas de rester vigilant sur la place des acteurs : la prévention peut effectivement être véhiculée par les élèves si l'adulte reste dans son rôle de protecteur en fixant le cadre qui permet.

Le risque de déresponsabilisation de l'adulte est contenu si les parents sont associés, les formations des élèves axées sur la notion de participation à un processus, et non à la dévolution d'une fonction.

Parallèlement, ce type de démarche exerce une fonction de lien social : elle ramène à l'école des enfants « oubliés » des autres services (sociaux entre autres) en respectant leur place d'enfants. Souvent en lien avec les dispositifs de PRE, elles réintroduisent les adultes (parents, éducateurs...) dans le système éducatif. Ce faisant, elles redéfinissent la répartition de l'autorité en mettant en évidence les rôles de chacun.

Lien école / famille : faire de la sanction un nouveau départ

Les femmes-relais d'Aulnay sous Bois

Dans de nombreux cas d'exclusions, les élèves faisant disparaître les courriers venant de l'établissement, l'association constate une absence totale de contacts entre l'établissement et les familles. Les effets de la sanction sont très négatifs, il n'y a pas de relais par les parents, les élèves prennent l'exclusion pour des vacances et viennent narguer les enseignants aux sorties.

Outre le fait que beaucoup ne lisent pas le français, le rapport des familles à l'institution est si distant que les sanctions ne sont pas comprises. L'incompréhension est totale entre les familles qui voient une école « obligatoire qui exclue » et une institution qui n'a aucune connaissance des liens traditionnels et ne peut trouver le bon interlocuteur. L'association décide alors d'intervenir en intermédiaire avec comme objectif de redonner tout leur rôle aux parents en les faisant entrer dans le système éducatif.





Redonner la place aux parents pour lutter contre le décrochage scolaire

Contexte

La rose des vents, un quartier d'habitat social situé au nord de la ville d'Aulnay sous-bois accueille sur 4 % du territoire municipal près de 25% de la population de la ville soit environ 20 000 habitants. L'environnement urbain y est marqué par sa fonction « habitat », au détriment des activités économiques, sociales, culturelles,... Classés zone sensible, les quartiers nord d'Aulnay abritent des personnes d'origines culturelles diverses rencontrant souvent des difficultés complexes dues généralement aux barrières linguistiques, à l'absence de formation, de repères sociaux et culturels etc.

Déboussolés par une altération des repères éducatifs familiaux, peu motivés par l'image d'une « non réussite socioprofessionnelle parentale », par un devenir professionnel incertain, les enfants décrochent de leur scolarité. L'Association a toujours exprimé sa volonté de travailler en partenariat avec les établissements scolaires du quartier en ce sens : participation aux manifestations scolaires, aux réunions de parents, au Comité Educatif de Santé et de Citoyenneté (CESC), participation aux entretiens individuels parents/enseignants, implantation des cours d'alphabétisation dans les locaux des 2 collèges (V. Hugo et Cl. Debussy) , toutes participations dont la finalité consiste toujours et avant tout à mobiliser et à impliquer les parents dans l'éducation de leurs enfants.

Objectifs

Dès sa création, l'Association des Femmes Relais & Médiateurs Sociaux Culturels d'Aulnay sous-Bois a toujours considéré que le travail d'aide, de soutien et d'accompagnement aux mères du quartier ne pouvait s'opérer que dans une prise en compte globale de son environnement d'où sa volonté de travailler, entre autre, auprès des enfants et adolescents et de restituer ainsi aux parents la place qui leur échoit.

Dispositif

Conventions de partenariat avec les collèges du secteur

C'est ainsi que l'Association propose au cours de l'année scolaire 2007-2008 à l'équipe pédagogique du collège V. Hugo la possibilité d'une réponse supplémentaire aux transgressions des élèves à savoir l'accueil et la prise en charge dans ses locaux le temps de tout ou partie de l'exclusion temporaire.

Cette possibilité d'accompagnement éducatif loin d'être concurrentielle aux autres réponses des équipes pédagogiques de l'Education Nationale offre à l'inverse une réponse complémentaire. Elle part du principe que l'exclusion temporaire ne peut revêtir un sens positif que si sa signification est travaillée tant avec le jeune que ses parents. L'Association propose ainsi au collège Victor Hugo d'effectuer ce travail d'accompagnement lorsqu'il s'avère approprié. Une convention de partenariat entre le collège Victor Hugo et l'Association des Femmes Relais a été signée fin 2007 afin de proposer à certains élèves du collège une solution alternative de prise en charge d'exclusion temporaire du collège.

Indicateurs d'évaluation et de résultats

Quantitatif : le nombre de parents qui ont accepté la médiation et le nombre d'enfants récidivistes

Chiffres clés

En 2008-2009 :

42 élèves du collège accueillis.
25% des motifs d'exclusion liés à des difficultés relationnelles entraînant des débordements verbaux ou physiques.



Désormais, toute exclusion donne lieu à une intervention des médiatrices qui se font interprètes et permettent au corps enseignant d'expliquer le pourquoi de la sanction. Les parents, avec les médiatrices, peuvent alors faire du temps d'exclusion un temps de travail avec leur enfant, dans les locaux de l'association.

Illustration concrète des pratiques de médiation interculturelles, cette action qui réhabilite l'usage de l'oralité dans les stéréotypes des relations entre les institutions et les populations démontre à quel point il est crucial pour l'École, dans sa fonction intégrative, de s'ouvrir aux cultures diverses, et pour les populations migrantes, de trouver le chemin de leur école .

L'école, capital social du quartier

Les correspondants réseau éducatif (Citéo, Lille) et la médiation de proximité des collèges (Adélie et AMS, Marseille)

Qu'ils soient implantés dans les établissements, comme à Lille, ou intervenant aux abords, l'objectif général de ces actions est de retrouver le lien avec l'environnement. Avec comme principe directeur de baser les actions sur un diagnostic réactualisé chaque année, partagé par l'équipe éducative et en lien avec le projet pédagogique, les médiateurs font appel à la créativité des élèves pour participer à des manifestations et événements citoyens ou tout simplement festifs.

Ils sont présents, comme à Marseille, dans les déplacements des élèves et les accompagnent dans leurs rapports avec les riverains. Tous insistent sur la nécessité, d'une part, de lier leur action à celle des partenaires du territoire et d'autre part, d'intégrer les familles en créant des espaces de démocratie famille / institution. La médiation s'inscrivant dans ces interstices désertés par les parents de familles défavorisées, l'objectif est ici la compréhension mutuelle des codes.

« Dans certaines cultures, l'enseignant est tout-puissant, donc les familles, déjà en infériorité du fait de la langue, ne « se mêlent pas des affaires de l'école ».

Exprimé par cette médiatrice interculturelle, cette auto-dévalorisation des cultures familiales, réelle et certainement généralisée, occulte-t-elle peut-être encore sous des apparences linguistiques, un faisceau de phénomènes sociaux qui les dépassent.

A la difficulté pour l'école d'intégrer des « savoirs différents », et pour les parents de les y apporter, la médiation sociale semble une expérience à tenter.



Dispositif Correspondant Réseau Educatif (CRE)

Contexte

Expérimenté dès septembre 1996, le dispositif Correspondant Réseau Educatif a été confié à Citéo en septembre

1999 pour être consolidé et développé à l'échelle de la Métropole. La démarche du dispositif s'inscrit dans le plan d'actions prioritaires du Contrat Local de Sécurité Transports de Lille Métropole.

Objectifs

Le dispositif est centré sur des objectifs de prévention de la délinquance, d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre l'échec scolaire.

L'action des médiateurs en milieu scolaire, acteurs de l'éducation populaire au carrefour de plusieurs champs professionnels (travail social, animation socio-culturelle, prévention/sécurité et service public), répond aux problématiques de lien entre les établissements scolaires et l'environnement socio-culturel des jeunes. Elle s'articule autour des trois axes d'intervention suivants :

- Axe 1 : Prévention des violences, des risques et des comportements déviants (*Risques liés aux déplacements, comportements, incivilités...*).
- Axe 2 : Prévention des décrochages par la découverte de son environnement et l'ouverture sur le monde professionnel (*Lien Ecole-quartier*).
- Axe 3 : Valorisation des pôles d'excellence par la sensibilisation et l'expression culturelle, sportive et citoyenne.

Dispositif

Moyens humains : 22 médiateurs, 2 Responsables Projets et 1 Responsable d'Unité d'Activités.

• Géographie d'intervention : 22 sites scolaires sur 7 communes de Lille Métropole Communauté Urbaine, soit 19 collèges et 3 lycées, classés en Zone Urbaine Sensible et/ou dispositif d'ambition réussite.

Halluin : Collège Robert Schuman, Lycée Professionnel Antoine de Saint Exupéry.

Lille : Collège Claude Lévi-Strauss, Collège Louise Michel, Collège Paul Verlaine, Collège Boris Vian.

Mons-en-Baroeul : Collège René Descartes, Collège François Rabelais.

Ronchin : Collège Anatole France.

Roubaix : Collège Charles Baudelaire, Collège Anne Frank, Collège Madame de Sévigné, Collège

Théodore Monod, Collège Maxence Van Der Meersch, Lycée Professionnel Louis Loucheur.

Tourcoing : Collège Lucie Aubrac, Collège Marie Curie, Collège Pierre Mendès France, Collège Albert

Roussel, Lycée Colbert.

Villeneuve d'Ascq : Collège Léon Blum, Collège Molière,

Indicateurs d'évaluation et de résultats

Un système interne de gestion et suivi des données de l'activité (GEDOME) : indicateurs de réalisation, de résultat et d'impact de l'activité des médiateurs.

- Mesure des impacts par le référentiel de médiation sociale (CITER) : amélioration de l'image et attractivité du site scolaire, baisse des incivilités, développement des initiatives et valorisation des pôles d'excellence des jeunes, mise en réseaux et coproduction des acteurs de l'éducation (nationale et populaire).

Chiffres clés

22 programmes projet

- Plus 10 000 scolaires touchés par an
- Plus de 8 000 élèves sensibilisés à la citoyenneté
- 5 événementiels annuels
- Une contribution forte dans les Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Prévention et animation de rue 4 -13 ans

Contexte

L'Association ADELIES construit ses finalités dans la lutte contre l'exclusion et la relégation des groupes sociaux en allant vers les personnes là où elles se trouvent. Par des actions qu'elle met en place à partir de diagnostics partagés sur un territoire et en construisant les réponses autour d'un partenariat de proximité, elle œuvre à ce que des populations en difficulté reprennent une place dans le changement social.

Les activités ont pour but de promouvoir et faciliter la formation globale des hommes et des femmes, leur épanouissement et leur prise de responsabilité dans la vie civile comme dans la vie professionnelle.

Objectifs

Cette action centrée autour du travail de prévention, de médiation et d'animations consiste à prévenir les phénomènes de désocialisation, de déscolarisation et de conduites à risques des enfants âgés de 4 à 13 ans déambulant dans les rues du centre-ville de Marseille, tout en assurant un suivi et un accompagnement des familles rencontrant des difficultés.

Une première analyse nous donne à penser qu'il est nécessaire de travailler avec une multitude de partenaires sociaux du secteur pour permettre le bon déroulement de notre action.

Dispositif

L'action s'organise autour de trois axes illustrée par des actions quotidiennes de prévention et de médiation qui se traduisent par :

1 - Le travail dans la Rue :

Les animateurs et les éducateurs de prévention de rue ont pour objectif de se faire repérer comme référent social visant à prévenir les comportements déviants des enfants. Leur présence dans la rue tend à modifier l'image qu'ils peuvent avoir de l'adulte au sein de leur quartier, comme un repère sécurisant.

2 - Le travail avec la Famille :

Prenant pour postulat que le premier lieu de socialisation est la famille, nous devons intervenir dans celle-ci.

Ce travail nous permet de comprendre le cadre familial et d'avoir une vision globale de la problématique de l'enfant, pour ensuite mettre en place avec la famille une démarche d'intervention auprès des différents relais : l'Education Nationale, les associations de proximité, les institutions.

3 - Le travail avec l'Ecole :

Le second lieu de socialisation est l'Ecole.

Les animateurs, l'adulte relais et les éducateurs de prévention de rue ont pour mission d'échanger les informations avec les équipes éducatives concernant les différentes problématiques rencontrées par les enfants (difficultés, actes de violence, absentéisme scolaire) mais aussi d'établir un relais avec leurs familles afin d'éviter toute rupture éducative.

Indicateurs d'évaluation et de résultats

Nombre d'enfants rencontrés,
Nombre d'enfants connus,
Nombre de familles,
Nombre d'orientations...

Chiffres clés (2009)

882 tournées auprès de 1427 enfants
30 orientations
7 sorties familles auprès de 71 enfants
19 suivis familles
16 projets école



Médiation de proximité des collèges

Contexte

Cette initiative fait suite au constat d'incivilités et autres faits repérés aux abords des établissements scolaires depuis quelques années. Conscient des conséquences néfastes, tant sur le déroulement des activités pédagogiques et de l'enseignement au sein du collège, que sur son environnement immédiat (commerces, riverains), l'Etat, le Conseil Général des Bouches du Rhône et l'Education Nationale ont sollicité des opérateurs de médiation sociale pour mettre en place ce dispositif en 2002, dont la mission s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Sécurité sur la prévention des violences scolaires.

Objectifs

80 médiateurs en Contrats Aidés, 6 adultes relais assurant la coordination et tutorat, 6 salariés de droit commun assurant coordination et tutorat ayant pour mission de :

- Lutter contre les violences scolaires aux abords des établissements en prévenant les incivilités
- Développer des actions de médiation auprès des collégiens
- Etre attentif à l'expression spontanée des jeunes et à leur protection, en renforçant le travail avec les équipes pédagogiques
- Faciliter l'intervention des professionnels
- Améliorer la cohabitation des populations
- Réguler les tensions par une intervention directe,
- Prévenir les situations à risque,
- Participer à la mise en place des réponses diversifiées,
- Faire remonter les dysfonctionnements aux professionnels spécialisés,
- Contribuer à la mise en lien entre les différents professionnels

Dispositif

Ce dispositif n'a cessé de se développer depuis sa mise en place. D'abord expérimenté sur 12 Collèges du département, il a été étendue à 27 collèges supplémentaires et concernent aujourd'hui 39 Collèges.

Indicateurs d'évaluation et de résultats

Ce dispositif contribue notamment à la tranquillité publique par la prévention des violences scolaires aux abords des établissements du second degré concernés avec des interventions sur les tensions et les conflits entre collégiens ou entre collégiens et adultes, à la cohésion sociale par l'amélioration des relations entre les collégiens, riverains, commerçants ainsi qu'en terme de contribution économique avec la baisse des dégradations et l'intégration professionnelle des personnes salariées sur ce dispositif

Chiffres clés

39 Collèges - 20 000 Collégiens
100 000 interventions
36% des faits de violence en moins
73% des salariés trouvent un emploi ou accèdent à une formation diplômante



Ordre du jour
Médiation sociale en milieu scolaire – 10 juin 2010

■ **Contexte :**

La médiation consiste à créer ou recréer du lien social, faciliter la relation entre des personnes et/ou des groupes d'individus notamment à l'occasion d'un conflit non ou mal géré qui risque de nuire à l'ensemble des acteurs

Ce processus est le plus souvent le fait d'acteurs qui se positionnent comme facilitateurs entre deux ou plusieurs parties prenantes. A l'école, chacun peut être amené à jouer ce rôle de facilitateur de la relation : la direction, les enseignants, le personnel administratif, les élèves et bien d'autres, sans qu'il ne s'agisse pour autant d'une démarche de médiation formalisée.

C'est ce comportement qui est « naturel », en fait. Or, il semble que ces relations simples ne fonctionnent plus dans certains contextes.

Développer la médiation consiste alors en une véritable stratégie, adaptée à certains contextes et à certaines circonstances d'incompréhensions réciproques, de violences.

Dans le cadre scolaire, encore plus que dans tout autre lieu de vie et d'apprentissage, la médiation conduit à s'interroger sur la crise des mécanismes de régulation sociale *et notamment de régulation de la violence* et sur les modalités d'appréhension de nos « différences ». Dans une société qui se communautarise malgré elle, qui se morcelle en territoires auto-proclamés, comment reconnaître l'autre pour ce qu'il est, dans son humanité, dans ses différences et non par le filtre des représentations que nous en avons, avec nos préjugés ? On observe une nouvelle forme de conflictualité liée à nos propres points de vue, notre vision des cultures.

« Parce que la violence est définie par sa représentation, parce qu'elle n'est rien d'autre que ce qui est vécu comme une violence dans une culture, dans un groupe et dans un contexte d'interaction, elle ne peut être réduite à un phénomène objectif mesurable. »¹

La médiation en milieu scolaire va donc au-delà de la seule résolution des conflits : elle touche la question de la citoyenneté puisqu'elle va permettre à chacun de devenir co-responsable du partage d'un bien commun : l'école, comme espace d'acquisition du savoir autant que d'émancipation du citoyen.

Pour France Médiation, l'objectif de cette journée est d'échanger et de capitaliser des savoirs, des expériences de médiation scolaire menés au sein d'établissements scolaires, de montrer les facteurs clés de succès qui ont permis la réussite de ces projets mais aussi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et de faire des propositions concrètes de prise en charge des nouveaux défis qui se présentent à l'École.

¹ François Dubet, « A propos de la violence et des jeunes », *Cultures et conflits*, 06, été 92 <http://conflits.revues.org>



Déroulement de la journée

■ **13H00-14h00 – Introduction :**

- Ouverture et accueil par Jean Mardikian, Président de France Médiation.
- Rappel du programme et de la méthodologie par Caroline Le Dantec, Directrice Générale de Citéo.
- Etat des lieux de la situation dans les établissements scolaires par Eric Debarbieux, Directeur de l'observatoire des violences scolaires. Docteur en philosophie, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Bordeaux, Eric Debarbieux est l'auteur de nombreux ouvrages sur la violence scolaire, le dernier étant « Violence à l'école : un défi mondial » (Armand Colin, 2006).

Les tables rondes : Les tables rondes sont organisées autour d'une expérience principale de terrain. Autour de cette expérience, d'autres intervenants viendront apporter leurs points de vue sur la thématique traitée avec un positionnement soit de commanditaires, de partenaires ou d'opérateurs.

■ **14H00 – 15h15 – La médiation sociale au sein des établissements scolaires : une médiation citoyenne pour prévenir les violences -**

- Une expérimentation citoyenne : les élèves médiateurs - Intervention de Bruno Jarry d'Issy les Moulineaux : Le cadre de la commande, le déroulement, les résultats : impact de l'action de médiation par « les pairs ».
- Une inscription dans les politiques de Prévention de la Délinquance Stéphane Toustou, chargé de mission Prévention à la ville de Bordeaux
- L'inscription de la médiation scolaire dans le Programme de Réussite Educative.
- Une approche transversale entre les établissements scolaires et l'environnement socio-culturel des jeunes : Sabrina Sellier, médiatrice correspondant réseau éducatif, Citéo / Lille,
- Les impacts sur le collège Boris Vian de Lille : Madjid Lounici, Principal du collège.

Débat avec la salle, échanges d'expériences.

■ **15H15 – 16H30 – La médiation école – famille comme enjeu d'inclusion sociale**

- « La médiation sociale, un lien entre le collège et les familles » Aissa SAGO, directrice de l'association des femmes-relais d'Aulnay et des partenaires de l'Education Nationale.
- La mise en place des médiateurs éducatifs: Le Conseil général des Hauts de Seine.
- Patrick Maillard et/ou Eric Palmiéri : la médiation aux abords des établissements scolaires sur les collèges marseillais et les projets avec les établissements.

■ **16h30 – 17H00 – Synthèse et perspectives par Eric Debarbieux**





Animation de place de la « Fête du Vent », 9 septembre 2009

